Circonscription électorale :	FORMULE
Canton électoral :	
Bureau principal de canton B	

## ÉLECTION DU CONSEIL RÉGIONAL WALLON DU 13 JUIN 2004.

Procès-verbal de réception des doubles des tableaux de dépouillement du canton électoral.

\_\_\_\_\_

Numéro des bureaux B	Heure de réception définitive des doubles des tableaux de dépouillement	Observations (1)

<sup>(1)</sup> Le cas échéant, indiquer que le Président du bureau ayant apporté le double du tableau à ............ heures a été invité à le faire rectifier ou compléter.

Le Président de chacun des bureaux de dépouillement B a remis le double du tableau dressé par son bureau au Président du bureau principal de canton B.

Après vérification et correction éventuelle, chaque tableau est paraphé par ce dernier nommé. Celui-ci a signé pour récépissé dudit tableau le procès-verbal du bureau de dépouillement dont son Président était porteur.

Le bureau principal de canton B reprend par bureau de dépouillement B sur un tableau récapitulatif (voir annexe 1) le nombre de bulletins déposés, le nombre de bulletins blancs ou nuls, le nombre de bulletins valables et, pour chacune des listes classées suivant leur numéro d'ordre, le nombre de bulletins contenant des suffrages de liste, le total des bulletins contenant les suffrages nominatifs émis pour chaque liste, ainsi que pour chaque candidat de chaque liste le total des suffrages nominatifs qu'il a obtenus.

Le bureau totalise pour l'ensemble du canton toutes ces rubriques et y ajoute le chiffre électoral de chaque liste.

Le bureau communique, par la voie la plus rapide, au Ministre de l'Intérieur, le total des bulletins déposés, le total des bulletins blancs et nuls, le total des votes valables, le chiffre électoral de chacune des listes ainsi que les suffrages nominatifs obtenus par les candidats (titulaires et suppléants) (2).

Le Président du bureau principal de canton met ce procès-verbal, ainsi que les doubles des tableaux de dépouillement et le tableau récapitulatif pour le Conseil régional wallon (formule E/28 en annexe) sous enveloppe, la cachette et la fait remettre, par la voie la plus rapide, au Président du bureau principal de circonscription électorale, qui en donne récépissé.

LE BUREAU FAIT ÉGALEMENT PARVENIR, PAR LA VOIE LA PLUS RAPIDE, AU MINISTRE WALLON DES AFFAIRES INTÉRIEURES, UNE COPIE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL AVEC TOUTES SES ANNEXES.

	Fait à, le
Le secrétaire,	Le Président,
J	Les assesseurs,

<u>P.S.</u>: N'oubliez pas de remettre, au plus tard le jour des élections, dûment complétée, la liste ci-jointe destinée au paiement des jetons de présence, au Président du bureau principal de canton A.

<sup>(2)</sup> Les Présidents de canton et le SPF Intérieur passent des accords en vue de la transmission digitale des résultats électoraux.

Province:	
Bureau principal de canton B de	
	ÉLECTION DU CONSEIL RÉGIONAL WALLON DU 13 JUIN 2004.

Liste en vue du paiement, par virement bancaire, des jetons de présence aux membres du bureau électoral.

-----

Les soussignés, le Président, le secrétaire et les assesseurs du bureau électoral susmentionné, déclarent que les données figurant ci-dessous sont exactes.

NOM ET PRÉNOM (1)	ADRESSE	FONCTION (2)	CODE POSTAL ET COMMUNE	NUMÉRO	DE CC	ОМРТЕ						MONTANT EUR	SIGNA- TURE
		P			-					-		62	
		S			-					-		25	
		A			-					-		25	
		A			-					1		25	
		A			-					ı		25	
		A			-					-		25	
					-				·	-			
					-					-			

Signature des membres du bureau électoral,

Le secrétaire, Les assesseurs, Le Président,

N.B.: MENTIONNEZ VOS COORDONNÉES DE FAÇON CLAIRE ET PRÉCISE AFIN DE PERMETTRE UN PAIEMENT RAPIDE!

CONTRÔLEZ VOTRE NUMÉRO DE COMPTE!

<sup>(1)</sup> Les nom et prénom sont précédés de la mention : Madame (M<sup>me</sup>) ou Monsieur (M.).

<sup>(2)</sup> En ce qui concerne la fonction, complétez comme suit : P pour le Président, A pour les assesseurs et S pour le secrétaire.

<sup>(3)</sup> Le lundi matin suivant le scrutin, le Président du bureau principal de canton A doit remettre cette formule, ainsi que les autres formules de paiement du canton électoral, au percepteur du bureau de poste indiqué.

Circonscription électorale:	
Canton électoral :	
Bureau principal de canton B	

## ÉLECTION DU CONSEIL RÉGIONAL WALLON DU 13 JUIN 2004.

Tableau récapitulatif des résultats transmis par les bureaux de dépouillement.

\_\_\_\_

Bureaux de dépouillement B	Numéros des bureaux de vote dont le scrutin a été dépouillé par ces bureaux	Nombre de bulletins de vote trouvés dans les urnes	Nombre de bulletins blancs et nuls	Nombre de bulletins valables
1 <sup>er</sup> bureau				
2 <sup>ème</sup> bureau				
3 <sup>ème</sup> bureau				
4 <sup>ème</sup> bureau				
5 <sup>ème</sup> bureau				
6 <sup>ème</sup> bureau				
7 <sup>ème</sup> bureau				
8 <sup>ème</sup> bureau				
9 <sup>ème</sup> bureau				
10 <sup>ème</sup> bureau				
Total				

	LIST	Е	
1°	2°	3°	4°
Nombre de bulletins marqués en tête de liste	Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires	Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats titulaires et d'un ou de plusieurs candidats suppléants	Nombre de bulletins marqués en faveur d'un ou de plusieurs candidats suppléants

Total des bulletins de vote contenant les suffrages de liste et les suffrage	es nominatifs $(1^{\circ}+2^{\circ}+3^{\circ}+4^{\circ})$ :
(Chiffre é	lectoral de la liste)

						LISTE						
			N	ombre de suf	frages nomin dont les no	atifs obtenus oms figurent c	par les candi i-dessous	dats titulaires	3			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	2	3	4	3	0	/	0	9	10	11	12	13

						LISTE						
			No	ombre de suff	rages nomina dont les no	tifs obtenus poms figurent c	oar les candid	lats suppléan	ts			
					done les me		1 desseus					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13